

## comment savoir si il y a une plainte

Par **monmec**, le **22/10/2007** à **17:20**

bonjour

mon nouveau copain est tres gentil avec moi. Mais quelqu'un de son entourage m'a dit que son ancienne amie avec qui il a vecu plusieurs années vient de porter plainte contre lui pour violence et coup et blessure.

Quand je lui ai demandé il s'est fâché et n'a rien voulu me dire.

Comment puis je savoir si une plainte a bien ete déposé contre lui ?

merci de bien vouloir me répondre

Par **Camille**, le **23/10/2007** à **09:32**

Bonjour,

Quoi vous dire ?

[quote="monmec":3iidairt]

Quand je lui ai demandé il s'est fâché et n'a rien voulu me dire.

[/quote:3iidairt]

A mon humble avis, c'est déjà une réponse...

Maintenant, si vous parlez d'un centre de renseignements genre 118 où on pourrait obtenir ce genre de renseignements, la réponse est non.

Par **Stéphanie\_C**, le **24/10/2007** à **20:17**

Bonjour,

Je pense déjà que cela ne regarde que ton copain en premier lieu, et que de toute façon, si plainte il y a, et si cette plainte n'est pas classée sans suite, il sera convoqué au tribunal et il sera difficile de le cacher puisque les audiences sont publiques (et je pense qu'avec les courriers à en-tête du tribunal tu seras vite alertée).

Il ne faut pas déduire non plus des choses de sa réaction, car s'il ne veut pas en parler, il y a peut-être une raison. Le mieux est sans doute d'essayer de renouer le dialogue sur ce point en restant très objective et en respectant son choix : s'il sent qu'il est "obligé" de s'en expliquer, il se braquera, alors que si tu lui laisses le libre choix peut-être sera-t-il amené à

t'en parler plus spontanément.

Par **Camille**, le 25/10/2007 à 14:55

Bonjour,

[quote="Stéphanie\_C":1uhbfoxv]

Il ne faut pas déduire non plus des choses de sa réaction, car s'il ne veut pas en parler, il y a peut-être une raison. Le mieux est sans doute d'essayer de renouer le dialogue sur ce point en restant très objective et en respectant son choix : s'il sent qu'il est "obligé" de s'en expliquer, il se braquera, alors que si tu lui laisses le libre choix peut-être sera-t-il amené à t'en parler plus spontanément. [/quote:1uhbfoxv] :))

Oui... mais rien que ça, c'est déjà une réponse à la question posée... Image not found or type unknown

Par **Stéphanie\_C**, le 25/10/2007 à 23:12

[quote="Camille":kq1vjy2p]

:))

Oui... mais rien que ça, c'est déjà une réponse à la question posée... Image not found or type unknown

[/quote:kq1vjy2p]

Je ne pense pas. La personne a peut-être eu des ennuis dans sa relation d'avant et ne veut peut-être tout simplement plus en entendre parler. Il a peut-être reçu des menaces de plainte, mais sans que celles-ci soient mises à exécution. Il y a peut-être une plainte aussi. Il y a peut-être d'autres éléments qu'il ne souhaite pas communiquer à sa nouvelle copine, sans que cela n'ait de rapport avec une éventuelle plainte. Il ne veut peut-être pas avoir à s'expliquer sur des détails de son ancienne relation (dont nous n'aurons pas tous les éléments). Il est peut-être vexé que sa nouvelle copine ait remis des rumeurs non justifiées sur le tapis. Etc... Il y a tellement de choses qui peuvent fâcher, au-delà d'une plainte. Il est vrai que le silence joue souvent contre celui qui se tait, mais bon.